

Timothée : Attitudes Saintes et Harmonieuses

« Ne reprends pas rudement l'homme âgé, mais exhorte-le comme un père, les jeunes gens comme des frères, les femmes âgées comme des mères, les jeunes comme des sœurs, en toute pureté » (1 Timothée 5:1-2).

Dans la Maison de Dieu, nous trouvons la Famille de Dieu. La famille de Dieu se doit d'avoir des attitudes saintes et harmonieuses. Les hommes et les femmes âgés doivent être traités comme des pères et des mères, et les jeunes comme des frères et sœurs. Paul souligne l'importance du respect, même lorsque les personnes âgées commettent des erreurs. Il aborde également la question de la pureté de conduite chez les jeunes. Paul était attentif aux comportements du monde et à notre responsabilité d'honorer et de prendre soin les uns des autres avec amour et comme témoignage.

Le traitement des veuves a été abordé au début de l'histoire de l'Église, dans les Actes des Apôtres (chapitre 6), et vers la fin du ministère de Paul, dans ce chapitre. Dans les Actes des Apôtres (chapitre 6), une dispute éclate parce que des veuves d'origine Grecque sont négligées. Cela a mené à la désignation de sept disciples pour gérer la situation. Le premier d'entre eux était Étienne. Il s'est distingué par son ministère et son puissant témoignage auprès de sa nation, qui avait rejeté le Christ. Cela a entraîné sa mort et l'arrivée de Saul de Tarse, qui est devenu l'apôtre Paul.

Dans ce chapitre, Paul, à la fin de sa vie, aborde la question concrète de l'assistance aux veuves. Ceci illustre le lien entre le ministère spirituel de la prédication et de l'enseignement et l'aide pratique apportée au peuple de Dieu. Paul détaille comment répondre aux besoins locaux. Il fait la distinction entre les veuves qu'il qualifie de « véritables veuves » et celles qui doivent être prises en charge par leurs familles. Il souligne également la valeur de la vie spirituelle et du service de prière de ces veuves. En même temps, il nous rappelle notre responsabilité de subvenir aux besoins de nos propres familles : « Si quelqu'un n'a pas soin des siens, et spécialement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un incrédule ». De même qu'il existait des qualifications requises pour les évêques et les anciens, il en existait également pour les veuves devant être soutenues par l'Église. On découvre ainsi l'organisation rigoureuse de cette assistance, assurée par l'Église locale et les responsabilités familiales.

Paul aborde également le soutien à apporter à ceux qui prennent soin du peuple de Dieu et œuvrent à la prédication et à l'enseignement. Un tel travail ne doit jamais être entrepris par appât du gain, mais les besoins matériels de ces serviteurs doivent être satisfaits. De même, les accusations portées contre ceux qui servent le Seigneur doivent être traitées avec justice et le péché au sein de

l'Église doit être publiquement condamné. On en trouve des exemples dans Actes 5 et 1 Corinthiens 5, concernant la convoitise et l'immoralité sexuelle.

L'apôtre a profondément insisté auprès de Timothée sur la nécessité de respecter ces responsabilités et de veiller à ce qu'elles soient accomplies « sans préférence, sans rien faire avec partialité ». En même, il exhorte Timothée à prendre soin de sa santé spirituelle et physique.

C'est un chapitre solennel qui nous invite à réfléchir à plusieurs questions importantes au sein de la famille de Dieu. Il nous encourage à agir de manière à glorifier Dieu et à protéger son peuple. Paul nous rappelle que les péchés et les bonnes œuvres sont à la fois visibles et invisibles pour nous, mais qu'aucun n'est caché au regard de Dieu.

Gordon D Kell